

Le rapport Gordon formule ensuite certains vœux. Par exemple, il recommande certains objectifs qu'il présente comme souhaitables à l'égard des sociétés étrangères établies au Canada, notamment, l'emploi de Canadiens aux fonctions les plus élevées de la direction et aux postes techniques, l'achat d'approvisionnements, de matériaux et d'équipement au Canada, la publication des bilans et l'état complet de leur exploitation au Canada. De plus, il recommande que les filiales canadiennes les plus importantes vendent une part appréciable, de 20 à 25 p. 100 peut-être,—de leur capital-actions à des portefeuillistes canadiens et appellent à faire partie de leur conseil d'administration des Canadiens indépendants.

Le rapport recommande ensuite des moyens à prendre pour arriver à cette fin. Peut-être que ces recommandations intéresseraient le ministre des Finances. Le rapport propose certains dégrèvements (page 90). Je cite:

Ces propositions d'ordre fiscal visent surtout à aider les sociétés et les entreprises canadiennes à soutenir avantageusement la concurrence de leurs puissantes rivales étrangères dont les ressources financières et les moyens de recherches souvent dépassent les leurs.

Voici maintenant, monsieur l'Orateur, la partie de la proposition qui remédierait à la situation dont j'ai parlé:

...Cela étant et si ces propositions visant à de nouveaux dégrèvements spéciaux sont agréées, il ne serait pas déraisonnable, aux yeux de la Commission, d'en étendre l'application aux seules filiales appartenant à l'étranger, surtout, aux sociétés importantes et bien établies, qui vendraient une partie de leur capital-actions à des Canadiens et nommeraient des Canadiens à leur conseil d'administration.

Puis le rapport laisse entendre qu'il serait peut-être possible d'exiger des taux de retenue plus élevés sur les dividendes payés à des résidents des États-Unis par des sociétés canadiennes à moins qu'une proportion appréciable des actions ordinaires de ces sociétés soit entre les mains de capitalistes canadiens.

Ce sont des propositions qui paraissent raisonnables, et nous aimerions savoir ce que le gouvernement compte faire à leur sujet. J'ai été très impressionné par une brochure qui nous a été distribuée à tous à la fin de la semaine dernière par l'*Empire Trust Company* de New-York. Cette brochure est intitulée "Observations sur les recommandations de la commission Gordon à propos des placements de fonds américains au Canada". La situation y est résumée avec beaucoup d'exactitude, monsieur l'Orateur, au paragraphe de la page 6 que voici:

Mais, de l'avis d'un grand nombre de Canadiens, vient un moment où la "continentalisation" de l'économie nord-américaine, comme le laisse entendre de bien des façons l'attitude des entreprises américaines, va à l'encontre de l'intérêt bien compris du Canada. Même si l'on peut dire

qu'un grand nombre des arguments invoqués contre une "économie continentale" s'inspirent du sentiment, pour les neuf dixièmes des cas, et de la réalité, pour l'autre dixième,...

Ce texte est américain.

...il y a tout de même un argument irréfutable: il peut fort bien y avoir confit entre l'objectif visé par les dirigeants de la société-mère, aux États-Unis, et l'objectif des autorités canadiennes, quand il s'agit de la mise en valeur des ressources canadiennes.

Il y a certainement là un problème à résoudre. L'an dernier, le ministre du Commerce s'est moqué de ceux qui trouvaient à redire à la façon dont les entreprises étrangères exploitaient les ressources du Canada. Mais, après la session, il est allé répéter aux hommes d'affaires américains rien de moins que ce qu'avait dit ici l'honorable M. Drew, à la dernière session, et ce qu'a repris aujourd'hui le chef de l'opposition. On me permettra de citer ce qu'a écrit le *Daily Colonist* de Victoria, à propos du voyage que le ministre a fait à Chicago:

Faisant figure de vieux mouton perdu au milieu des loups, M. C. D. Howe prie les industriels américains de se montrer bienveillants à l'endroit du Canada.

Au cours d'un récent voyage à Chicago, il a supplié les sociétés des États-Unis de permettre aux Canadiens de posséder une plus large part des ressources du Canada.

Il devenait ainsi le premier ministre canadien à se présenter à l'étranger le chapeau à la main pour dire timidement à des industriels étrangers qu'ils devraient nous permettre de conserver pour nous une partie du Canada.

Cette question ne peut être écartée d'une haussement d'épaules. Il faut l'envisager. Malheureusement, à cette session-ci, le Gouvernement ne semble rien faire pour s'y attaquer. Monsieur l'Orateur, l'indifférence du Gouvernement en face du problème d'une plus large transformation chez nous de nos ressources naturelles, de la balance déficitaire de notre commerce et de la nécessité d'encourager une plus large participation financière des Canadiens à la mise en valeur de leurs propres ressources, de même que sa vaniteuse satisfaction en face de toutes ces questions, conduisent le Canada vers un colonialisme économique vis-à-vis des États-Unis.

Nous croyons que le Canada peut, de son propre chef, devenir une des grandes nations du monde. Mais, pour ce faire, il lui faut adopter sans plus de délai un programme national de mise en valeur comme celui que présente la proposition d'amendement dont nous sommes saisis.

M. Clarence Gillis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le débat avec beaucoup d'intérêt jusqu'à présent, et j'examine cet amendement depuis quelques heures, pour déterminer si, quant à moi, on peut oui ou non y donner suite.